

Appel à projet « quartiers durables de Rhône-Alpes »

Convergences/ divergences
avec l'appel à projet Eco quartier de l'État

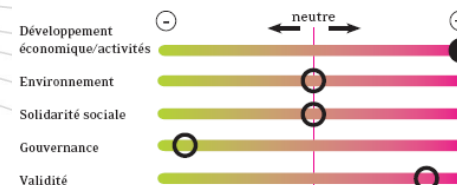


1. Définition régionale des « quartiers durables »

Rhône-Alpes, Eco Région intégrant les principes du développement durable dans toutes ses politiques, propose la dénomination de « quartier durable »

Quartiers durables: projets urbains répondant simultanément aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et de gouvernance du DD

Exemple d'application de l'outil de visualisation



4 Priorités

4 Objectifs principaux

Cohérence urbanisme et déplacements,

Pour un développement connecté aux TC

Densité, compacité, mixité, qualité urbaine et d'usage

Pour des formes d'habitat économes en espace

Sobriété énergétique
Exigences environnement,

Pour des performances énergétiques du bâtis

Participation des habitants, concertation, gouvernance.

Pour une implication citoyenne

CRITERES

- **Localisation:** ville moyennes, bourgs périurbains et communes >20 000 hab
- **Taille:** 50 à 600 logements
- **Avancement:** en phase de définition/ destiné à se concrétiser dans les 2 ans

2. Choix des Quartiers durables retenus

27 candidatures
8 départements représentés

4 quartiers récompensés sur 1 an

- o Romans : la Monnaie (26)
- o Belleville : Quartier ouest gare (69)
- o Chambon Feugerolles : les Molières (42)
- o Reyrieux : projet éco- aménagement (01)
- o Gilly sur Isère : la Bevière (73)

9 lauréats récompensés sur 3 ans

- o Saint Egrève : quartier gare (38)
- o Saint Denis les Bourg : nouveau centre village (01)
- o Tarare : quartier gare (69)
- o Trévoux : quartier gare (01)
- o Annecy : Vallin Fier (74)
- o Isle d'Abeau : la Chapelle Saint Germain (38)
- o Sathonay Camp : ZAC Castellane (69)
- o Annonay : Fontanes (07)
- o Saint Chamond : Aciéries (42)

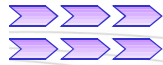
3. Divergences appel à projet Région/ Etat



RRA: aide au financement d'AMO: 60KE/an sur 3ans
MEEDDM: privilègie valorisation, communication, pas de soutien financier



RRA: localisation en secteur gare, territoires périurbains et villes moyennes
MEEDDM: pas de critère de localisation préalable



RRA: villes moy et périurbaines < 20 000h, hors 3 agglo, exceptés ANRU
MEEDDM: appel à projet ouvert à tous



RRA: Pas de répartition par tranches (ni nbre d'hab, ni nbre de log)
MEEDDM: 3 tailles d'écoquartiers (répartition en nbre d'hab)



RRA: transversalité, approche globale
MEEDDM: 7 thématiques + 1 Grand Lauréat

4. Convergences appel à projet Région/ Etat



6 dossiers communs: des analyses quasi- similaires

Appréciation ++ :

L'Isle d'Abeau,
Tarare, Sathonay,
Annecy

Appréciation + ou - :

Cognin

Appréciation - :

Seysins



Club d'échange opérationnel avec les maîtres d'ouvrages



Communication, capitalisation, valorisation des projets



Aller vers un référentiel ou « label » régional/ national

Merci de votre attention...

Résultats en ligne sur www.rhonealpes.fr,
rubrique « développement durable »

Laetitia ZAGHOUANE
Chargée de mission
Politiques Territoriales
IPCT
lzaghoulane@rhonealpes.fr

